

Éoliennes. Une pétition en cours

Suite à l'avis « surprenant » du commissaire enquêteur, autorisant un troisième parc éolien, la nouvelle association « Vents de Délires », présidée par Denis Thomas, fait circuler depuis jeudi, sur Scaër et Leuhan, une pétition qui sera adressée au préfet : « Les habitants de Scaër et des communes limitrophes, stupéfaits de voir les projets éoliens qui vont détruire

leur environnement par l'implantation de 32 éoliennes sur un espace rural habité de 40 km² demandent : le respect de la réglementation en vigueur, la reconstitution du paysage, l'arrêt de toute construction éolienne ».

M. Thomas : « Nous avons constaté, au cours de nos visites à la population concernée par la proximité des éoliennes,

une déstabilisation des habitants liée aux nuisances diverses et une demande d'aide médicale... Nous regrettons que les élus locaux n'aient pas pris en considération cette donnée importante pour les habitants en faisant usage de la plus élémentaire prudence et du principe de précaution. Certaines communes ou régions ont choisi, par leurs élus, de

imiter leur territoire par l'implantation de quelques éoliennes industrielles, alors que Scaër a choisi de "dyna-miter" la sienne ».

> Lien pétition internet

<http://www.change.org/fr/pétitions/monsieur-le-préfet-et-du-finistère-stop-au-délire-éolien-des-élus-de-scaer-leuhan>